

# LE COUVAIN TUBULAIRE OU « COUVAIN CHAUVÉ »



## DÉFINITION DE LA MALADIE – IMPACT SUR LES COLONIES

Le couvain tubulaire ou couvain chauvé se caractérise par la construction d'un bourrelet de cire au niveau de la partie supérieure de l'alvéole qui ne sera pas operculée. La nymphe plus ou moins âgée est visible à l'intérieur.

## AGENT RESPONSABLE ET SON CYCLE BIOLOGIQUE

La maladie est attribuée aux larves de la petite fausse teigne (*Achroea grisella*), un lépidoptère de la même famille que la grande fausse teigne (*Galleria mellonella*) qui infeste les cires à l'état larvaire.

Les larves creusent des galeries à la base des alvéoles qui restreignent l'espace disponible pour la croissance des larves d'abeilles. Celles-ci, en position plus haute, ne sont pas toujours operculées.

## FACTEURS DE RISQUES

- Léger affaiblissement des colonies.
- La présence de couvain tubulaire est le signe d'une infestation non négligeable de *Varroa* et d'abeilles peu nettoyeuses.

## CRITÈRES DE SUSPICION

- ⊙ Bourrelet de cire autour des alvéoles qui ne sont pas operculées.
- ⊙ Lorsqu'on extrait ces nymphes des alvéoles, on retrouve souvent sur leur corps des excréments de larve de teigne (bâtonnets grisâtres).

## QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

- ☑ Changer la reine.
- ☑ Renouveler la cire des cadres.
- ☑ Vérifier le niveau d'infestation de *Varroa*.

## MESURES DE PROPHYLAXIE

- ☑ Renouveler tous les ans une partie des cadres.
- ☑ Veiller à la bonne conservation des cadres bâtis.
- ☑ Travailler avec des colonies fortes.
- ☑ Privilégier les colonies ayant une bonne activité de nettoyage.



## LÉGISLATION

Maladie non réglementée.



Couvain tubulaire.

© J.-P. Faucon



---

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les numéros renvoient aux références listées dans la fiche « Références bibliographiques » :  
17 ; 19 ; 54 ; 70 ; 71 ; 186.

---